

## “POUR AIDER CONCRÈTEMENT LA JEUNESSE IRANIENNE”

Entretien avec Fariba Hachtroudi, écrivaine, présidente de la Fondation Mohsen-Hachtroudi

### *Comment analysez-vous la révolte qui agite l'Iran ?*

Je pense hélas que le régime théocratique ne tombera pas à court terme. Le peuple iranien est entré dans une confrontation qui durera des mois, voire des années, comme je l'ai prédit dans mes livres. « La Femme iranienne. Vingt-cinq ans d'inquisition islamiste » (1994), retrace la révolte des femmes dès la révolution islamique de 1979, « Ali Khamenei ou les larmes de Dieu » (2011) prévoit la révolte actuelle de la jeunesse d'Iran, « le Colonel et l'appât 445 » (2014) éclaire les pratiques en cours dans les prisons du régime...

### *Quel est l'objectif de l'association Mo-Ha ?*

Aider les étudiants, si possible, à sortir de prison en payant leurs frais d'avocat et leur caution. La monnaie iranienne ne vaut plus rien, les inégalités explosent, l'inflation fait rage. Hypothéquer des biens, mettre en gage des années de salaire restent les seules solutions pour les familles modestes qui se ruinent pour tenter de faire sortir leur enfant. Le montant des cautions répertoriées pour les étudiants varie de 2 000 à 70 000 euros. Une fois libérés, ceux-ci, meurtris par les mauvais traitements, exclus de l'université et privés de travail, ont encore besoin d'être soutenus. Ainsi la résistance est avant tout une question de survie économique...

### *Comment faites-vous ?*

L'association Mo-Ha, indépendante et

composée de bénévoles, voudrait lancer une collecte au profit des étudiants victimes de la répression.

Nous comptons déjà de précieux soutiens. Parmi eux, Annie Ernaux et Cédric Villani. Mo-Ha s'est toujours voulue concrète : d'abord en aidant les réfugiés iraniens à s'intégrer en France, puis en mettant en place des ponts culturels et scientifiques entre l'Iran et La France. Et nous envisageons aujourd'hui des actions de terrain pour soulager la souffrance des familles de cette jeunesse héroïque, qui se bat pour ses droits élémentaires.

Toutes les informations seront sur le site web de l'association [www.mo-ha.com](http://www.mo-ha.com).

PROPOS RECUEILLIS PAR S. D.